

2RB AUTOMOBILES

**Société par actions simplifiée
au capital de 12 500 euros**

**Siège social : 31 RUE MARCEL BRUNELIERE
ZI DE LA SEIGLERIE, 44270 MACHECOUL ST MEME
489 802 181 RCS NANTES**

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2025

Le vingt-six mai deux mille vingt-cinq à neuf heures au siège social,

Les associés de la société 2RB AUTOMOBILES se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation verbale de la Présidente, ce qu'acceptent expressément l'ensemble des associés de la société.

Sont présents :

- **Mme Aurélie RELANDEAU**, propriétaire de 10 actions nominatives ordinaires en pleine propriété
- **M. Etienne BLANCHARD**, propriétaire de 35 actions nominatives ordinaires en pleine propriété
- La société **DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS**, propriétaire de 55 actions nominatives ordinaires en pleine propriété

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

La société DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS, Présidente, représentée par M. David DE LA ROCHE, préside la séance.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social.

La Présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- nomination d'un Directeur général
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée :

EGOM INVESTISSEMENT, SARL à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 12 Domaine de la Sauzaie 85710 LA GARNACHE, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de La Roche Sur Yon, représentée par M. Etienne BLANCHARD, gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et/ou administratives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les associés.

La Présidente La société DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS représentée par M. David DE LA ROCHE	Signé par :  3F05E558D315482...
Mme Aurélie RELANDEAU	Signé par :  34F3C6D9D85B4AA...
M. Etienne BLANCHARD	Signé par :  5E588ED8981C426...
La société EGOM INVESTISSEMENT, représentée par M. Etienne BLANCHARD	« bon pour acceptation des fonctions de Directeur général » Signé par :  5E588ED8981C426...